



Ça vous concerne

Ça vous concerne est produit par le Bureau de la participation des consommateurs et du public.

C'est un moyen parmi bien d'autres que nous avons choisi pour encourager les Canadiens et les Canadiennes à participer à la prise de décisions liées aux priorités, aux politiques et aux programmes de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) de Santé Canada et des autres directions générales de Santé Canada qui ont des responsabilités analogues.



Révision de la réglementation de l'eau embouteillée

Santé Canada travaille avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour réviser et mettre à jour les exigences réglementaires relatives à l'eau embouteillée.

En mars, une enquête sur l'Internet a sondé la sensibilisation et les opinions des Canadiens et des Canadiennes sur le contenu et l'étiquetage de l'eau embouteillée. Au total, 1000 questionnaires ont été complétés en ligne et un rapport sur les constatations sera disponible plus tard ce printemps.

L'information recueillie aidera le gouvernement à mettre en place une réglementation qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de faire des choix éclairés sur le type d'eau embouteillée qu'ils achètent. D'autres consultations seront faites auprès du grand public sur les propositions gouvernementales pour mettre à jour la réglementation.

Atelier jeunesse

Le BPCP a présenté un atelier interactif sur la Direction générale des produits de santé et des aliments à Toronto le 21 février en partenariat avec une équipe de jeunes conférenciers de YouCAN! (Youth Canada Association).

Plus de 60 jeunes de partout à travers le pays, formés en pratiques de facilitation pour la jeunesse, ont participé à l'atelier comme un prélude à la troisième conférence internationale annuelle de la jeunesse de YouCAN! sur le thème *Consolidation de la paix et résolution des différends*. Le BPCP espère être en mesure de puiser dans ce réseau de jeunes facilitateurs pour des activités futures de participation du public ciblées sur les jeunes de la Direction générale des produits de santé et des aliments.

Quatre-vingt huit pour cent des participants ont indiqué que l'atelier s'était avéré une expérience d'apprentissage positive. Ce qui est encore plus impressionnant, 96% ont trouvé que les jeunes devraient être invités à participer au processus de décision de Santé Canada.

« J'apprécie sincèrement l'appui de Santé Canada aux initiatives des jeunes, en particulier à YouCAN! Il est vraiment important que les jeunes sachent que le gouvernement les appuie, » faisait remarquer un participant.

Les résultats de l'atelier seront disponibles un peu plus tard ce printemps. Recherchez une copie du rapport sur le site web du BPCP.

Sommet des meilleures médecines

Le 2^e Sommet national des Canadiens pour les meilleures médecines sur la Réforme du système de révisions des médicaments du Canada s'est tenu à Aylmer au Québec, au cours de la dernière semaine de janvier.

Le Sommet a réuni un vaste éventail de délégués d'organisations de consommateurs et d'intervenants – de même que de l'industrie – pour élaborer un plan d'action stratégique pour assurer que les Canadiens et les Canadiennes obtiennent un accès sûr et opportun à la meilleure médecine fondée sur les résultats cliniques et scientifiques. Présenté par la Coalition pour la meilleure médecine, l'événement comportait des présentations par le docteur Robert Peterson, directeur général de la Direction de produits thérapeutiques (DPT) et par Julia Hill, directrice générale adjointe de la Direction des produits biologiques et thérapies génétiques (DPBTG). Parmi les observateurs de Santé Canada, on retrouvait des membres du personnel de la DPT, de la DPBTG et du Bureau de la participation des consommateurs et du public (BPCP). L'événement a produit des résultats très positifs et les participants ont exprimé le désir de travailler de façon constructive avec les fonctionnaires de Santé Canada.

Parmi les principaux sujets de discussion on retrouvait le financement pour la mise en œuvre de la réforme du système de révisions des drogues, le système de surveillance après la mise en marché et une représentation importante du consommateur dans le processus de révision. Les délégués ont reçu un aperçu des enjeux auxquels est confronté Santé Canada de même que du progrès et des plans pour les initiatives futures en vue d'améliorer l'efficacité du

Réglementation des produits naturels

La période de 90 jours de commentaires pour la Réglementation des produits naturels s'est terminée le 22 mars 2002. La Direction de produits naturels (DPN) remercie tous ceux qui ont pris le temps d'offrir des idées et des suggestions pour améliorer la réglementation. Vos contributions et votre collaboration continuent d'être importantes pour la direction. Au cours des prochains mois, la DPN entreprendra une analyse attentive de tous les commentaires reçus pour se préparer à publier la Réglementation finale dans la Gazette du Canada partie II. Pour des renseignements à jour sur ce sujet et sur d'autres projets, veuillez visiter le site web de la Direction des produits naturels au : http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/onhp/welcome_e.html

Diffusion aux minorités linguistiques

Le BPCD commence à développer des partenariats avec les minorités linguistiques officielles.

En mars, un projet pilote a réuni des groupes francophones et anglophones pour deux sessions de discussion locale. Une organisation francophone hors Québec et une organisation anglophone du Québec avaient la responsabilité d'inviter les participants.

Les sessions ont permis au BPCD de tester et d'évaluer une méthode innovatrice d'engagement des citoyens conçue pour développer un terrain d'entente là où des idées différentes sont exprimées. Le dialogue entre les participants a également aidé à fournir davantage d'information sur la sensibilisation, l'attitude, la connaissance et le comportement en ce qui a trait au contenu et à l'étiquetage de l'eau embouteillée.

suite de la page 1

processus de réglementation des médicaments. On a insisté sur le fait que tout en améliorant l'efficacité du processus de réglementation, Santé Canada continuera d'assurer la sécurité, d'établir des partenariats et de respecter les besoins du système des soins de santé au Canada.

Projet de règlement des différends en cours

La Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) a entamé un projet de règlement des différends visant à améliorer les moyens de prévenir ou de régler des différends concernant les décisions et les mesures réglementaires de la Direction générale. L'objectif du projet est de fournir à la Direction générale et aux intervenants des mécanismes de règlement des différends appropriés pour négocier les différends et pour améliorer la constance et la transparence.

Cette initiative fait partie d'une gamme de bonnes habitudes d'affaires qui sont adoptées par la DGPSA. La Direction générale croit qu'elle sera dans une meilleure position pour remplir son mandat efficacement tout en réglant des plaintes et des différends en temps opportun et d'une manière appropriée.

La participation des intervenants, qui comprennent le grand public et des industries réglementées, fait partie intégrante de ce projet qui s'échelonnait sur une période de trois ans. Les parties intéressées sont invitées à participer activement au projet en fournissant de l'information concernant la nature et l'origine des différends qu'ils ont eus avec la DGPSA, en proposant des moyens pour améliorer la façon dont les différends sont traités et en aidant à la création de nouvelles politiques, de nouvelles procédures et de nouveaux mécanismes pour régler les différends. Santé Canada s'engage à procéder de façons ouverte et transparente.

Vous pouvez faire part de vos commentaires ou de vos questions à :

Rosemary Nichols, Bureau des affaires internationales et réglementaires,
Direction générale des produits de santé et des aliments,
Centre Maritime, 18^e étage, 1505, rue Barrington, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6
Tél. : (902) 426-6656 Téléc. : (902) 426-8675 Courriel : rosemary_nichols@hc-sc.gc.ca

Définir l'usage des placebos

À la fin mars, se tenait à Ottawa une conférence nationale sur l'usage approprié de placebos en essais cliniques.

La conférence était coparrainée par la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) de Santé Canada et par les Instituts de recherche en santé au Canada (IRSC). Elle a étudié des questions scientifiques et éthiques importantes entourant le débat sur les placebos et elle a réuni plus de 200 personnes venues de partout au Canada et intéressées dans l'usage approprié de placebos. De plus amples détails apparaîtront dans le numéro d'été de *Ça vous concerne*. Vous trouverez des renseignements additionnels sur le site Internet suivant : http://www.cih.ca/placebo_e.html

Un placebo est un médicament d'imitation sans ingrédient actif communément utilisé dans des essais cliniques pour évaluer de nouveaux médicaments.

Communiquez avec nous

Si certains sujets vous intéressent plus particulièrement et que vous aimeriez qu'on vous informe des occasions de participer, veuillez communiquer avec le BPCP.

Bureau de la participation des consommateurs et du public, Direction générale des produits de santé et des aliments,
Édifice 7, Indice de l'adresse 0701C1, Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0L2

Courriel : ocapi-bpcp@hc-sc.gc.ca Télécopieur : (613) 954-8637 Téléphone : (613) 941-4366